



ADGC

BÂTIR L'AVENIR

Rapport annuel
2023

47^e édition

TABLE DES MATIÈRES*

3

Notre mission

4

Mot de la présidence

5

Actions

7

Services aux membres

8

Événements

10

Communications

13

Administration et gouvernance

15

Activités du CA

17

États financiers

30

Secrétariat

*Afin d'alléger les textes de ce document, nous employons le masculin générique.



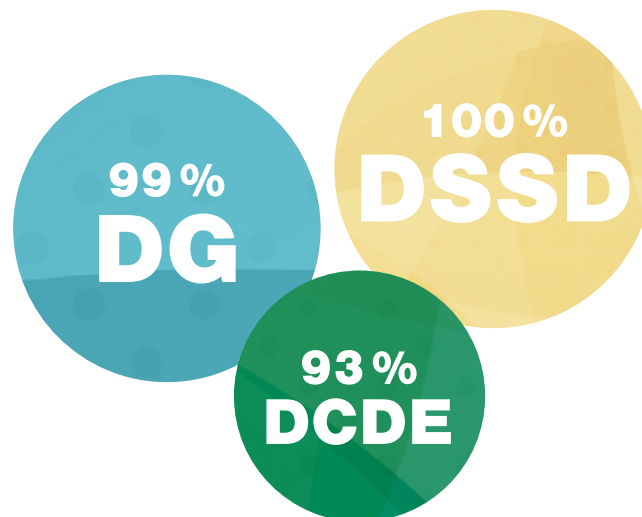
ADGC

NOTRE MISSION

« Être un leader d'influence en assurant le rayonnement et le développement du DG, du DCDE et du DSSD, en favorisant le réseautage, tout en contribuant à l'évolution du Mouvement Desjardins. »

L'Association des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins (ADGC) a été fondée en 1977. Réunissant au départ des directeurs généraux (DG) de caisses Desjardins, qui y adhèrent librement, elle a étendu sa portée le 9 septembre 2016 avec la possibilité, pour les directeurs de centres Desjardins Entreprises (DCDE), d'y adhérer, puis de nouveau en septembre 2018, avec l'ouverture à l'adhésion de directeurs du service Signature Desjardins (DSSD).

Le 30 juin 2023, 97 % des directeurs du réseau des caisses Desjardins étaient membres de l'ADGC, soit 99 % des DG, 93 % des DCDE et 100 % des DSSD.



MOT DE LA PRÉSIDENTENCE

Tout d'abord, je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre confiance en cette fin de première année à titre de président de l'ADGC. C'est avec beaucoup de satisfaction que je dresse le bilan de l'année.



Cette année, nous avons fait une importante réflexion par le biais d'un processus de planification stratégique. Cet exercice a été une réussite grâce à la participation de plusieurs membres désireux de renouveler la vitalité de l'Association et d'en assurer la pérennité. « Faire équipe », voilà le mot d'ordre que je vous avais lancé au début de mon mandat, et c'est encore ma priorité. À une époque de constante mutation commerciale, technologique et humaine, ce vocable résonne parfaitement à nos oreilles et nous force à rechercher le plus large consensus possible. Comme le dit l'adage, de la discussion jaillit la lumière.

Conséquemment, nous avons choisi le thème « Bâtir l'avenir » pour résumer les activités de l'exercice. Pour construire l'avenir encore faut-il bâtir la confiance et c'est le modus operandi qui a guidé nos actions auprès de nos membres, collaborateurs et partenaires permettant au passage de développer de nouveaux liens avec diverses équipes du Mouvement.

BÂTIR L'AVENIR

L'année n'a certes pas manqué d'action. Au-delà des nouvelles approches découlant de la planification stratégique, l'Association s'est attardée à un important chantier d'actualisation de ses règlements généraux. Quelques faits saillants méritent d'être soulignés et c'est pourquoi nous vous invitons à prendre connaissance de ce présent rapport annuel.

Vous, les piliers du réseau, avez droit à toute notre reconnaissance. Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de même que tous les membres de l'ADGC. Votre participation aux comités et aux événements, votre confiance et votre engagement sont tout autant de facteurs qui font qu'ensemble, nous pouvons construire notre destinée.

La prochaine année nous apportera l'occasion de poursuivre nos projets en cours et de relever d'autres défis pour lesquels votre engagement demeurera essentiel.

Le président,
Steve Chapados

ACTIONS

Grâce à l'implication de ses ambassadeurs et à l'appel à l'implication élargie de ses membres, l'ADGC prend le pouls du réseau lui permettant de jouer un rôle d'influence auprès de Desjardins, en ce qui concerne les initiatives qui touchent directement ses membres.

Dans un esprit d'ouverture et de collaboration, l'ADGC communique les préoccupations de ses membres à la Fédération toute l'année. Son but : que des solutions concrètes ou des éclaircissements en découlent, et ce, au bénéfice de Desjardins dans son ensemble. L'expertise des directeurs du réseau ainsi que leur ancrage dans tous les milieux font des membres de l'Association l'un des avantages stratégiques les plus importants de Desjardins.

Voici la liste des principaux enjeux, préoccupations et sujets de réflexion ou nouveautés qui ont marqué la dernière année, et les actions qui ont été prises :

L'ADGC ET SA RELATION AVEC SES MEMBRES, L'APCD ET LE MOUVEMENT DESJARDINS – EN BREF

GOVERNANCE ET OPÉRATIONS

- Planification stratégique
- Ouverture des comités aux membres
- Mise sur pied du comité gouvernance
- Mise sur pied d'un comité ad hoc sur le développement durable et la finance responsable
- Mise sur pied d'un comité de soutien par les pairs
- Refonte des règlements généraux
- Renouvellement du partenariat avec l'Institut du Leadership – tarif préférentiel pour les membres, leurs présidents et gestionnaires
- Création d'un partenariat avec le Collège des administrateurs des sociétés
- Création d'une alliance avec trois Associations cadres
- Politique sur la cybersécurité
- Politique de protection des renseignements personnels
- Modernisation du site web et outils de communication en réponse au niveau de sécurité de Desjardins et la Loi 25.
- Lettre de soutien au Président et chef de la direction suivant le 24e congrès
- Lettre de félicitations de renouvellement de mandat au Président et chef de la direction

COLLABORATION ADGC – MOUVEMENT DESJARDINS

- Voir ici-bas (en page 6)

INFLUENCE

- Continuité des relations avec les PVP et VP Services aux réseaux et Officier RH réseau des caisses, services membres clients et Opérations
- Rencontre avec la Secrétaire générale et vice-présidente Gouvernance et Développement durable du Mouvement et le DP Développement durable et finance responsable
- Rencontres avec le DP Soutien aux administrateurs et projets spéciaux Mouvement Desjardins et ses représentants
- Rencontres avec une professionnelle du Bureau du respect de la personne
- Maintien des relations avec l'APCD

ÉVÈNEMENTS ET RÉSEAUTAGE

- Continuité de la plateforme de jumelage
- Congrès : Métamorphose
- Certification en gouvernance en partenariat avec l'Institut du leadership
- Certification en leadership et habiletés de direction en partenariat avec l'Institut du leadership
- Atelier de planification stratégique et 5@7

ACTIONS

GESTION DE PATRIMOINE

L'ADGC a réitéré l'importance des N8, particulièrement dans les milieux étant desservis par des réseaux spécialisés en gestion de patrimoine (SSD, GPD, VMD) afin d'avoir des joueurs clés pour bien servir les membres et également atteindre les objectifs dans l'ensemble des réseaux incluant les caisses.

MÉTIER DE GESTIONNAIRE

L'ADGC s'est intéressée à l'évolution du niveau de responsabilité du métier de gestionnaire dans un mode post pandémie et à la valorisation de leur métier afin d'en favoriser l'attraction et la rétention.

BASSIN CDE, SSD, DG

Tant en réponse à l'insuffisance des bassins que dans le but de réduire les risques opérationnels, l'ADGC a mis en exergue que la norme gagnerait à être actualisée notamment en la rendant plus flexible, en ouvrant à des classes inférieures ou aux ressources de la même caisse/centre favorisant, de surcroît, la proximité avec le milieu.

OFFICE VIBE DG

L'ADGC s'est interrogée sur l'usage d'OfficeVibe relevant au passage des questionnements quant à la perception de la mobilisation des DG, DCDE et DSSD.

POLITIQUE DE RELOCALISATION

Bien que le sujet ait été abordé dans le cadre d'une lettre listant les freins et incitatifs à postuler aux postes de direction générale, l'ADGC a réitéré la lourdeur opérationnelle de la Politique de même que les limites financières de cette dernière.

MODE DE DÉTERMINATION DES CLASSES DES CAISSES

L'ADGC s'est interrogée sur la méthodologie derrière la détermination des classes de caisses qui sont actuellement en fonction du membership et du volume d'affaires suivant l'abaissement des classes de diverses caisses.

FORMATION ET RÔLE DES ACTEURS

Dans le développement de son partenariat avec le Collège des administrateurs, l'ADGC a tenu maintes rencontres avec l'équipe de soutien aux administrateurs - projets spéciaux afin de partager les besoins de formation et également développer des projets en collaboration. Ces rencontres ont également permis d'être en communication avec les équipes des ressources humaines et du service au réseau des caisses.

BUREAU DE LA PERSONNE

L'ADGC a entrepris des rencontres mensuelles avec une professionnelle du Bureau du respect de la personne afin d'entamer le dialogue, favoriser l'échange d'information et collaborer plus étroitement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FINANCE RESPONSABLE

Dans la mouvance de la nouvelle norme sur le développement durable et la finance responsable, l'ADGC a entamé une collaboration étroite auprès de la Fédération afin d'assister les caisses au fil de départ et également favoriser le partage des connaissances auprès de vétérans du réseau en la matière.

SERVICES AUX MEMBRES

Au cours de la dernière année, de nouveaux DG, DCDE et DSSD se sont joints à l'ADGC. Nous les remercions ici de la confiance qu'ils nous témoignent et leur souhaitons la bienvenue. D'autres sont partis pour la retraite, et nous les saluons. Nous tenons à ajouter que leur engagement à titre de leaders du réseau des caisses Desjardins a eu, comme ce sera le cas pour ceux qui prennent la relève, une influence réelle sur la profession, sur le quotidien des différents acteurs de leurs caisses respectives, sur leurs milieux ainsi que sur le Mouvement Desjardins.

FONDS DE LA VIE ASSOCIATIVE

L'ADGC compte sur l'essor des milieux, appuyée par ses ambassadeurs, pour desservir ses membres à l'échelle du Québec, faire rayonner l'Association et organiser des activités ou initiatives adaptées aux besoins et aux préoccupations spécifiques de leurs milieux.

Cette année, l'Association a décidé d'étendre la portée de ce fonds pour soutenir les projets d'intérêt collectif. En effet, la nouvelle mouture du Fonds pourra dorénavant soutenir de tels projets. Tout projet d'intérêt collectif doit être suggéré au secrétariat de l'ADGC pour évaluation par le comité réseautage et adoption par le conseil d'administration.

Le fonds de la vie associative maintient son soutien financier aux milieux désirant organiser des événements, des activités, des comités, des visites, des formations spécifiques aux membres et bien plus encore. Une somme totale de 1000 \$ a été versée en vertu de ce fonds.

FONDS D'AIDE AU MÉTIER

Cette année encore, des DG, DCDE et DSSD membres de l'Association ont pu se prévaloir d'un soutien spécifique de l'ADGC via le Fonds d'aide au métier. Ce service exclusif et confidentiel offre la possibilité d'avoir recours aux services professionnels suivants : services juridiques,

psychologues et coachs, professionnels en communication et gestion de crise, services de planification stratégique et ressources humaines. Une somme de 2000 \$ a été versée en vertu de ce fonds.

PLATEFORME DE MAILLAGE

Tous les membres peuvent donner au suivant. Cette année encore, l'ADGC a mis à la disposition de ses membres une plateforme de maillage afin de faciliter la connexion entre pairs et de leur faire bénéficier de l'expérience des uns et des autres.

Mentionnons que cette dernière est également utile au secrétariat de l'Association afin d'aiguiller les membres contactant directement la permanence afin d'obtenir l'éclairage d'un pair ayant vécu des expériences similaires.

Actuellement, 43 membres utilisent et bénéficient de cette plateforme de maillage.

PARTENARIATS AVEC DES INSTITUTIONS DE FORMATION

Institut du Leadership

Cette année encore, les membres de l'ADGC ont pu se prévaloir d'un rabais de 2000\$ afin de suivre la Certification en gouvernance en partenariat avec l'Institut de leadership à l'automne 2022. Cette certification offerte en cohorte exclusive et à laquelle 27 membres ont participé, vise à intégrer les meilleures pratiques et s'appuie sur les grands principes de la gouvernance.

Le partenariat a été étendu à la Certification en leadership et habiletés de direction, laquelle se donnait au printemps 2023. Seul dans son genre, ce programme a été élaboré en collaboration avec des enseignants universitaires et des chefs de file dans leur milieu et est offert conjointement avec la Formation continue de l'Université.

Cette approche a permis de paver la voie au développement d'un partenariat avec le Collège des administrateurs de sociétés dans le développement de formation sur mesure. De cette collaboration émergera une formation sur les habiletés politiques prévue à l'automne 2023. L'Association est également en pourparlers avec la Fédération et le Collège des administrateurs des Sociétés quant à la mise sur pied d'un parcours président-DG sur le thème de la gouvernance.

ÉVÉNEMENTS

CONGRÈS - MÉTAMORPHOSE

Le congrès annuel de l'ADGC s'est tenu pour une deuxième année consécutive au mois de mai, soit les 25 et 26 mai derniers à Baie St-Paul auquel 134 DG, DCDE et DSSD étaient présents. Renouvelant avec la tradition de l'ouverture de l'événement aux conjointes et conjoints le gala a accueilli 180 participants.

Loin d'être kafkaïen, le congrès a exploré, à travers divers prismes, ce qui transforme nos façons de travailler, de mener nos activités et de communiquer pour, au final, se transformer nous-mêmes.



Lancée par un cocktail de bienvenue sous le thème des années 20, la soirée s'est poursuivie avec un souper gala novateur, ludique et participatif. L'accueil des nouveaux DG et les hommages aux vétérans se sont effectués via des jumelages donnant l'opportunité aux récipiendaires d'apprendre à se connaître et ainsi, pouvoir se présenter mutuellement à l'auditoire. La soirée s'est conclue avec une prestation de l'artiste québécois Raphaël Dénommée.

Cette année, Mme. Dominique Raïche, DG de la Caisse Desjardins de Mercier-Est-Anjou s'est vue décerner le prix de Leader de l'année 2022-2023. En effet, ses pairs l'ont décrite comme une femme possédant un leadership rassembleur qu'elle a su mettre au bénéfice d'un projet d'envergure à Montréal. Dominique a su rassembler, diriger et influencer pour que se réalise le regroupement du CDE de Montréal. Le leadership et l'engagement sans borne de celle-ci ont été un levier indispensable et ses qualités lui ont mérité le prix du Leader de l'année.

La journée conférence du lendemain a offert des présentations percutantes réunissant 4 conférenciers ; Jean-François Bertholet (Engagement des employés dans le nouveau monde du travail : créer une culture gagnante), Dr Nicolas Chevrier (Faire face au changement sans s'épuiser), Patrice Létourneau (L'agilité est un état d'esprit : ce que l'IA peut nous enseigner sur la gestion) et Estelle Métayer (Polycrise et effet de cascade : s'adapter, une nécessité absolue).

Un atelier d'idéation s'est tenu au milieu de l'après-midi, dans l'optique de répondre aux demandes ressortissantes de la planification stratégique de l'automne 2022. L'ADGC souhaite appuyer son nouveau plan stratégique sur une vision partagée et inspirante. L'atelier d'idéation visait à réunir ses membres dans une activité de cocréation afin qu'ils contribuent à définir cette vision.

Animée par Francis Gosselin, cette édition du congrès a connu un taux de succès et d'appréciation exceptionnel.



ÉVÉNEMENTS

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

L'ADGC a réalisé une démarche de planification stratégique, laquelle a été une opportunité pour ses membres de dessiner l'Association de demain. Cette démarche en trois étapes et à laquelle une cinquantaine de membres ont contribué s'est conclue le 7 décembre lors d'un atelier interactif.

De cette cogitation collective, cinq orientations ont émergé. Celles-ci sont désormais au cœur de notre développement et servent de guide pour notre horizon des trois prochaines années.

- Positionner l'ADGC comme incontournable en termes de production de contenu
- Renforcer les initiatives de développement
- Développer davantage d'outils tangibles
- Contribuer à la réalisation d'objectifs collectifs par la mutualisation
- Bonifier et simplifier l'utilisation du numérique pour les membres.

Il est possible de consulter le diagnostic automnal en [cliquant ici](#).



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 20 septembre 2022, l'Assemblée générale des membres s'est tenue avec la participation de 89 membres. L'Assemblée a approuvé les états financiers de l'exercice 2021-2022 de même que la nomination d'un vérificateur externe et les tarifs de cotisation pour l'année 2022-2023. L'événement fut également l'occasion d'élire M. Steeve Chapados à titre de président ainsi que d'accueillir les nouveaux administrateurs suivants :

- Isabelle Garceau, Caisses de groupes
- Kathie Cimon, Centre du Québec



COMMUNICATIONS

L'ADGC informe ses membres sur les derniers développements du monde de la gestion, ses activités et la vie associative via divers outils de communication.

SITE WEB

Le site comprend une zone publique et une zone réservée aux membres. Il présente toute l'information pertinente pour les membres ainsi que des outils pratiques et l'offre de formation. L'ensemble du site a été revu et actualisé à diverses occasions pour rendre sa consultation plus accessible et plus complète.

Conformément à la Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, le site de l'ADGC applique dorénavant la gestion des témoins, et ce, selon le protocole établi par la Fédération.

ÉCHO DU CA

Cette infolettre est envoyée exclusivement aux membres de l'ADGC 5 fois l'année. Elle fait le point sur les dossiers d'actualité suivant les conseils d'administration et diverses activités de l'Association.

LEADER

La revue *Leader*, créée en octobre 2011, est publiée cinq fois par année. Elle est réservée aux membres de l'Association ainsi qu'à de nombreux abonnés au sein de la Fédération. Le partenariat créé auprès de l'équipe de la revue des HEC de Montréal continu d'enrichir et de compléter son contenu.

Elle permet de générer des revenus grâce aux annonceurs que nous tenons à remercier ici.

Leader : des thèmes et des dossiers en phase avec les préoccupations des membres de l'ADGC

Le thème et les principaux contenus de *Leader* sont le fruit de réflexions du comité *Réseautage et développement des DG* de l'Association. Chaque numéro comprend notamment un article de fond résultant d'une longue entrevue avec un ou plusieurs leaders d'un secteur particulier, le portrait d'un membre de l'ADGC qui a démontré du leadership, des chroniques de partout dans le réseau ainsi que d'autres textes d'intérêt pour les membres. Les contenus sont exclusifs. Voici un aperçu des parutions de la dernière année :

AOÛT 2022

Entretien avec Isabelle Côté : « Incivilité en milieu professionnel : comment y faire face ? »

Les comportements violents se perçoivent et s'identifient facilement. Avec l'importance accordée au bien-être des employés et la mise en place de systèmes de ressources humaines appropriés, les problématiques de harcèlement, d'intimidation ou d'agression sont plus facilement pointées du doigt et désamorçées qu'auparavant. Or, l'incivilité est un comportement pernicieux qui se produit sans que l'on y porte autant d'attention. Isabelle Côté, formatrice et intervenante chevronnée dans ce domaine, souligne que le phénomène de l'incivilité prend de l'ampleur et que la situation s'est détériorée depuis les 20 dernières années.



Portrait de leader : « Luc Beauregard : rassembleur et stratégique »

On dit souvent d'un directeur général qu'il doit être un bon leader, encore faut-il savoir ce qui se cache derrière ce vocable. À notre avis, il doit être rassembleur et stratégique. Luc Beauregard possède indéniablement ces deux qualités qui font de lui un acteur important dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Depuis 2016, Luc Beauregard occupe le poste de directeur chez Desjardins Entreprise dans la région. Auparavant DG de caisse, il a largement contribué au regroupement de ces entités sur le territoire grâce à ses qualités de rassembleur et à sa vision stratégique.

OCTOBRE 2022

Entretien avec Pierre Marcouiller : « Transformer les modèles d'affaires en misant sur des piliers de force »

Si les définitions du concept de modèle d'affaires sont nombreuses et variées, à la fois dans la littérature universitaire et dans son application au sein des entreprises, force est d'admettre qu'il s'agit d'un concept qui peut être en mesure d'aider les organisations à répondre aux nouveaux défis auxquels elles doivent faire face. Pierre Marcouiller nous partage les valeurs ayant mené au succès des organisations qu'il a pilotées. Selon lui, les valeurs fondamentales à la croissance et l'innovation sont l'intégrité, l'entrepreneuriat, l'engagement et le travail d'équipe.

Portrait de leader : « Renée-Claude Legault : quand flexibilité rime avec leadership de proximité »

Depuis 31 ans, Renée-Claude Legault excelle dans son milieu avec son savoir-faire et son savoir-être. Après avoir gravi tous les échelons chez Desjardins, elle est aujourd'hui Directrice générale de la Caisse de la Vallée d'Acton. Elle poursuit d'ailleurs sa carrière avec la même fougue tout en demeurant à l'écoute de ses équipages et des membres. C'est d'ailleurs ce leadership de proximité qui fait de Madame Legault une dirigeante inspirante qui a soif d'apprendre et d'aller plus loin.

DÉCEMBRE 2022

Entretien avec Francis Gosselin et Sophie-Emmanuelle Chebin : « La planification stratégique au cœur des actions de l'ADGC »

Le concept n'est certes pas nouveau dans les cours de management des organisations privées et publiques. Il se corse cependant lorsqu'il faut traduire les conclusions d'un exercice de planification stratégique en actions concrètes. Pourtant, certaines organisations y arrivent plus rapidement que d'autres.

Portrait de leader : « Nathalie Tremblay : au cœur de l'action! »

Reconnue pour son efficacité et son leadership mobilisateur, Nathalie Tremblay fête cette année ses 35 ans d'expérience chez Desjardins. C'est en 2014 qu'elle devient directrice générale de la Caisse Desjardins du Lac des Deux-Montagnes. Grâce à la qualité des services instaurés ainsi que la prise en charge de l'expérience mise en place à la suite de son arrivée, le taux net de recommandation (TNR) progresse de 5 % au sein de la caisse. C'est dire que la satisfaction des membres est primordiale à ses yeux.

MARS 2023

Entretien avec Rémi Tremblay : « Comment être pour comment faire : le leader tranquille! »

Dans les écoles de gestion, on nous enseigne comment faire pour être en mesure de diriger nos équipes au quotidien. Notre entretien avec Rémi Tremblay nous a fait découvrir plutôt comment être et comment devenir. L'auteur à succès nous a vite fait comprendre que dans le feu de l'action, il importe d'abord et avant tout de ralentir, de se déposer, de prendre du recul et de chercher au fond de soi les réponses qui finissent par s'imposer d'elles-mêmes.

Portrait de leader : « L'objectif de Patrick Audet : le développement durable »

Alors qu'il était encore étudiant au programme de MBA à l'Université du Québec à Montréal, monsieur Audet était prédestiné à une carrière florissante au sein des institutions financières. Après un court passage à la Banque canadienne impériale de commerce, il fit son entrée dans le réseau des caisses Desjardins en 2007. Il joua un rôle clé à la Caisse de L'Île-Perrot pour ensuite occuper des postes de responsabilité au sein de la caisse de L'Île-des-Sœurs. En 2010, il fit le saut à la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

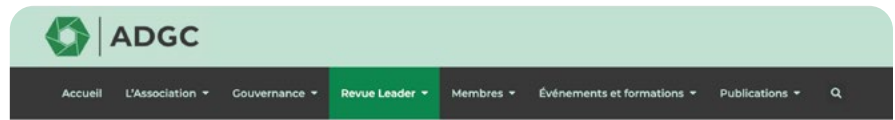
MAI 2023

Entretien avec Philippe Proulx : « Le modèle Bonfire : vision, bienveillance et pouvoir d'agir »

À la recherche constante de moyens efficaces pour la conduite des organisations modernes, Philippe Proulx a échaufaudé un modèle pour le moins original qui met en lumière autant les humains que les résultats attendus au sein des entreprises. Le modèle Bonfire a l'intelligence de mettre en relation les concepts de vision, de bienveillance et de pouvoir d'agir. S'il s'articule autour de ces trois pôles majeurs, il faut néanmoins prendre le temps de l'assimiler pour en découvrir toute la valeur.

Portrait de leader : « Mike Caudron: Transparence et coopération : un binôme efficace »

Inscrite dans un environnement de marché complexe et en pleine mutation, la gestion de patrimoine Desjardins a saisi le mouvement sous l'impulsion d'une vice-présidence dynamique et d'équipes de première ligne engagées au quotidien. L'offre de produits financiers étant de plus en plus substituable, une transition se généralise au sein de l'industrie en passant d'une offre axée produit à une offre axée sur le service et la personne. C'est dans ce cadre que l'ensemble de la force d'action présenté au sein de notre organisation est mise à contribution.

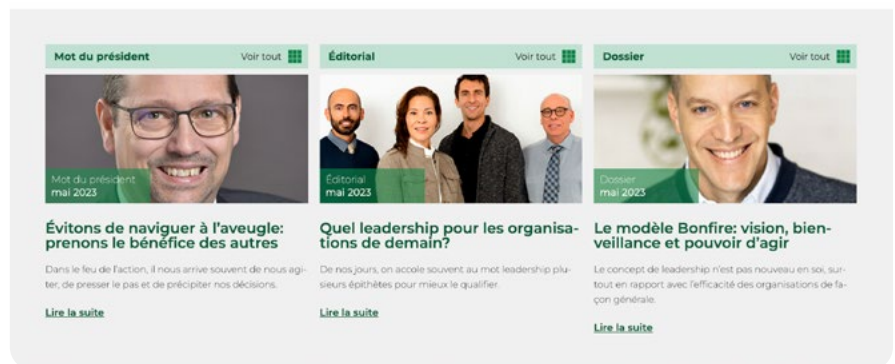


LEADER

Édition #61 Mai 2023



Partenaires de la Revue Leader



ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

ADMINISTRATION

La gouvernance de l'ADGC garantit transparence, démocratie et représentativité pour l'ensemble de ses membres.

GOUVERNANCE

Membres du CA

Le conseil d'administration est composé de douze (12) administrateurs élus au suffrage universel des membres ou par l'assemblée des membres, et ce en fonction de profils de compétences, d'expertises et d'expériences identifiés par le conseil d'administration.

Le président est élu pour un premier mandat de deux (2) ans. Il peut être ensuite réélu pour des mandats d'un (1) an et ne peut être élu pour plus de trois (3) mandats consécutifs. Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux (2) ans et ne peuvent être élus pour plus de quatre (4) mandats consécutifs.



22^e PRÉSIDENT

Steeve Chapados [2024]



PREMIER VICE-PRÉSIDENT

Elias Kallas [2024]

(Grande région du Nord de Montréal)



DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENT

Stéphane Labine [2023]*

(Montréal et Outaouais)



TROISIÈME VICE-PRÉSIDENT

François Savard [2024]

(Grande région de l'Est)



SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Jacinthe Sicotte [2023]*

(Île de Montréal)

ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

ADMINISTRATEURS



Denis Girard [2023]*
(en remplacement de Michael Lavigne)
(Grande région du Nord)



(DSSD)
Vacant



Isabelle Garceau [2024]
(Caisses de groupes)



(DCDE)
Vacant



Margerie Légaré [2024]
(Centre-du-Québec)



(Ontario)
Vacant



Pierre Saint-Marseille
(jusqu'au 24 février 2022)
(Grande région de Québec)

*Rééligible selon les règlements généraux

Note : L'année entre crochets indique la fin du mandat

DIRECTRICE GÉNÉRALE



Karine Oscarson

ACTIVITÉS DU CA

Le conseil d'administration de l'ADGC se réunit généralement cinq fois l'an. Autant que possible, il fait coïncider ses réunions avec d'autres événements faisant appel à la présence de ses membres. Au cours de la dernière année, trois séances ordinaires se sont déroulées en visioconférence et deux séances ordinaires se sont tenues en présentiel.

Toutes les réunions des comités du CA se sont déroulées en visioconférence. Les comités spécifiques se réunissent principalement en amont des séances ordinaires du conseil d'administration.

COMITÉS

Les comités internes statutaires forment une structure consultative qui relève du conseil d'administration et auxquels les administrateurs de l'ADGC sont invités à participer. Certains sont permanents, tels le comité de vérification, le comité réseautage et le comité gouvernance, alors que d'autres ont pour mandat d'analyser et d'approfondir certains enjeux, conseiller des solutions ou des orientations en plus de rédiger des recommandations ou des avis. Ces groupes sont constitués de membres intéressés par le sujet ciblé et ayant des expériences ou des connaissances en lien avec l'analyse à effectuer.

Comité audit et finances

Le comité audit et finances aide le conseil d'administration de l'Association à s'acquitter de sa responsabilité de surveillance des contrôles financiers. À ce titre, il prend connaissance des résultats périodiques et des états financiers annuels de l'Association et assure le suivi des politiques et procédures de gestion des placements afin de faire les recommandations appropriées au conseil. Il est également responsable de proposer le budget annuel de l'Association. Le comité s'est réuni cinq fois pendant l'année afin de revoir les états financiers de l'Association et l'ensemble de ses dépenses.

Membres :

- Steve Chapados (président);
- Isabelle Garceau (Caisses de groupe);
- Denis Girard (Grande région du Nord);
- Jacinthe Sicotte (Île de Montréal);
- et la directrice générale.

Réseautage et développement des DG

Le comité *Réseautage et développement des DG* participe à l'élaboration d'un calendrier annuel des événements, et soutient la préparation des événements de réseautage et de ressourcement sur le plan des orientations, du contenu et des approches à favoriser. Ce comité veille aussi à proposer des thèmes servant à alimenter le site internet et la revue *Leader*. Le comité s'est réuni cinq fois pendant l'année en amont des rencontres du CA. Afin de favoriser la vie associative, le comité réseautage s'est ouvert à la participation de membres n'étant pas sur le conseil d'administration.

Dans les nouveautés à prévoir, le comité réseautage a notamment recommandé au cours de l'exercice le déploiement de lunch and learn de même que des plénières provinciales en amont de tout Forum afin que les membres puissent partager et planifier des actions communes s'il y a lieu.

Membres :

- François Savard, président du comité; (Grande région de l'Est);
- Margerie Légaré (Centre-du-Québec);
- Stéphane Labine (Outaouais-Montérégie); Kathie Cimon (ambassadrice);
- Steve Chapados (président);
- et la directrice générale.

Gouvernance

Un Comité gouvernance a été mis sur pied afin de conseiller le CA en vue de l'adoption et de l'application d'un ensemble de processus de gouvernance qui respectent les obligations légales et reflètent les meilleures pratiques en matière de saine gouvernance dans les organismes comparables à l'Association. Le comité a réalisé un important chantier de modernisation des règlements généraux de l'Association. Les changements

ACTIVITÉS DU CA

suggérés ont fait l'objet d'un accompagnement par un expert externe pour s'assurer qu'ils respectent l'incorporation de l'ADGC sous la partie III de la Loi sur les compagnies.

Membres :

- Elias Kallas, président du comité (Rive-Nord de Montréal);
- Steeve Chapados (président);
- Stéphane Labine (Outaouais-Montérégie);
- François Savard, (Grande région de l'Est);
- Jacinthe Sicotte (Île de Montréal);
- et la directrice générale.

Comité ressources humaines

Le Comité ressources humaines a pour mandat de faire des recommandations au CA en ce qui a trait à la nomination, l'appréciation de la contribution et la rémunération de la direction générale.

Membres :

- Stéphane Labine, président du comité; (Outaouais-Montérégie);
- Elias Kallas (Rive-Nord de Montréal);
- Steeve Chapados (président).

Comité sur le développement durable et la finance responsable

Dans la mouvance de la nouvelle norme sur le développement durable, l'ADGC a mis sur pied un comité de développement durable qui agit comme une communauté de pratique tout en pouvant s'appuyer sur des experts externes et l'équipe de la Fédération.

Il est composé de 16 caisses provenant de tout autant de milieux et accueille des membres novices en la matière tout comme des membres expérimentés pouvant partager leurs connaissances.

Mentionnons que dans certains cas, le comité a ouvert la participation aux ressources internes dédiées à l'élaboration du plan de développement durable et de finance responsable

Membres :

Patrick Audet, président, Caisse de l'ouest de Laval

- Caisse de la Porte des Cantons de l'Est
- Caisse de l'Administration et des Services publics
- Caisse de la Nouvelle-Acadie
- Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval, Saint-Martin de Laval
- Caisse Desjardins du Nord de l'Islet
- Caisse de Mont-Joli-Est de la Mitis
- Caisse de l'Éducation
- Caisse Desjardins des Rivières de Pontiac, Rivières de Pontiac
- Caisse de Brossard
- Caisse du domaine du Roy
- Caisse Portugaise
- Caisse de Sainte-Foy
- Caisse de Limoilou
- Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi, l'Est de l'Abitibi
- Caisse Desjardins des Versants du mont Royal

Nouveaux comités

En fin d'exercice, l'ADGC a mis sur pied un comité de soutien aux pairs de même qu'un comité sur la Politique de relocalisation.

ÉTATS FINANCIERS

En 2022-2023, l'Association a enregistré un surplus de 10 668 \$ comparativement à un excédent de 69 926 \$ lors de l'exercice précédent. À noter que ce surplus est attribuable aux négociations auprès des fournisseurs et d'inscriptions tardives au congrès de même qu'un dépôt effectué en amont de la pandémie au Germain Québec ayant été transféré au Germain Charlevoix. L'ADGC compte des revenus totaux de 489 052 \$ par rapport à 520 907 \$ en 2021-2022. Les dépenses totales de l'Association, quant à elles, sont de 478 384 \$ par rapport à 473 831 \$. Voici quelques explications de ces résultats :

COTISATIONS DES MEMBRES

L'Association enregistre un revenu global de 273 775 \$ par rapport aux 264 094 \$ réalisés en 2021-2022. Cette hausse est attribuable à l'augmentation du nombre de caisses devenues membre.

Le taux de pénétration global des membres se situe à 97 % (99 % pour les DG, 93 % pour les DCDE et 100 % pour les DSSD).

CONGRÈS

Les revenus engendrés par le congrès en 2022-2023 s'élèvent à 180 159 \$. Les dépenses liées à l'événement sont de 172 410 \$ générant un surplus de 7 749 \$. Nous réitérons ici que des négociations auprès de certains fournisseurs ont engendré des économies et que des inscriptions tardives ont permis ce résultat.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La planification stratégique a engagé des dépenses totalisant 29 385 \$. Mentionnons que l'exercice a impliqué le soutien d'experts externes en plus de la réalisation d'un atelier en présentiel s'étant soldé par une activité de 5 à 7.

PUBLICATION (REVUE LEADER)

En 2022-2023, les revenus afférents à la revue, incluant les abonnements et la publicité, totalisent 28 340 \$ par rapport à 37 466 \$ en 2021-2022, soit une baisse de 9 126 \$. Cette baisse découle des contrats publicitaires non reconduits en raison de la centralisation des services auprès de la Fédération. Les dépenses liées sont en baisse de 2 280 \$ par rapport à l'an dernier. Cette baisse est attribuable à la réduction aux recours de conception graphique. L'on observe malgré tout un excédent de 6 790 \$.

ÉTATS FINANCIERS

FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration se chiffrent à 240 156 \$ comparativement à 201 886 \$ en 2021-2022. Les dépenses principales associées à ce poste sont les honoraires de direction générale, de secrétariat, de comptabilité et de consultation, ainsi que les frais informatiques, de téléphone, de bureautique et autres. La hausse s'explique notamment par le recours à des experts externes dans la modernisation des règlements généraux et la régularisation des lettres patentes auprès du registraire. L'Association s'est également adjoint l'assistance d'experts comptables afin d'harmoniser ses numéros fiscaux auprès des autorités afférentes. La hausse s'explique également par la hausse des frais d'audit financier annuel. Mentionnons enfin que l'Association offre dorénavant des avantages sociaux via un programme d'assurance en réponse au contexte de pénurie de main d'œuvre.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Les frais liés à l'assemblée générale annuelle s'élèvent à 3719 \$ comparativement à un montant de 8857 \$ en 2021-2022, soit une réduction de 5138 \$. Cette baisse s'explique par les dépenses liées à la reconnaissance des membres dans le cadre du gala qui se tenait historiquement suivant l'AGA. Mentionnons que cette dépense a dorénavant été incluse dans les dépenses du congrès afin de refléter la réalité.

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET D'AUTRES COMITÉS

Les dépenses des rencontres du conseil d'administration et autres comités sont de 8 164 \$ en raison de la reprise de rencontres en présentiel. Mentionnons que l'exercice précédent n'avait aucune dépense à ce poste n'ayant pas tenu de rencontre en présentiel.

INTÉRÊTS

Les intérêts sur placements reçus cette année totalisent 6778 \$ en lien avec les placements, comparativement à 5 448 \$, l'année précédente. Cette hausse s'explique par un réinvestissement à un taux plus avantageux.

BILAN

L'actif, constitué principalement de liquidités, de dépôts à terme, de sommes à recevoir, de frais payés d'avance et de placements, se chiffre à 671 054 \$ comparativement à 715 761 \$ en 2021-2022, soit une baisse de 44 707 \$. Le montant des comptes clients et autres créances s'élève à 36 052 \$, par rapport à un montant de 46 182 \$ en 2021-2022. Le passif, quant à lui, se chiffre à 43 323 \$ comparativement à 98 698 \$ l'an dernier.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Association des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Association des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – informations supplémentaires

Les informations supplémentaires contenues dans les annexes ne font pas partie intégrante des états financiers. Nous n'avons pas procédé à l'audit ou à l'examen de ces informations supplémentaires et, par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion d'audit ou conclusion de mission d'examen, ni aucune autre forme d'assurance à l'égard de ces informations.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Brossard

Le 14 septembre 2023

Signature à venir

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A

ÉTATS FINANCIERS

RÉSULTATS

pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

	2023	2022
	\$	\$
Produits		
Cotisations des membres	273 775	264 094
Congrès	180 159	206 957
Publication	28 340	37 466
Autres événements		6 942
Intérêts	6 778	5 448
	489 052	520 907
Charges		
Frais d'administration	240 156	201 886
Congrès	172 410	214 856
Assemblée générale annuelle	3 719	8 857
Publication	21 550	23 830
Autres événements	29 385	23 452
Réunions du conseil d'administration et d'autres comités	8 164	
Politique des fonds	3 000	950
	478 384	473 831
Excédent des produits par rapport aux charges avant autre dépense (revenu)	10 668	47 076
Autre dépense (revenu)		
Remboursement (encaissement) de sommes réclamées en trop		(22 850)
Excédent des produits par rapport aux charges	10 668	69 926

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

	2023					2022
	Fonds à la vie associative	Fonds d'aide aux directrices et aux directeurs généraux relatif à des services professionnels liés au métier	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	26 421	11 931	13 094	565 617	617 063	547 137
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 000)	(2 000)	(732)	14 400	10 668	69 926
Acquisition d'une immobilisation corporelle			691	(691)		
Solde à la fin	25 421	9 931	13 053	579 326	627 731	617 063

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits par rapport aux charges	10 668	69 926
Éléments hors caisse		
Amortissement du matériel informatique	732	732
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	(45 262)	60 634
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(33 862)	131 292
Activités d'investissement		
Dépôts à terme	(21)	(2)
Actif incorporel		(4 498)
Immobilisation corporelle	(691)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(712)	(4 500)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(34 574)	126 792
Encaisse au début	297 597	170 805
Encaisse à la fin	263 023	297 597

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTATS FINANCIERS

SITUATION FINANCIÈRE

au 30 juin 2023

	2023	2022
	\$	\$
Actif		
Court terme		
Encaisse	263 023	297 597
Dépôts à terme	1 126	1 105
Comptes clients et autres créances (note 3)	36 052	46 182
Frais payés d'avance	2 800	2 783
	303 001	347 667
Long terme		
Dépôts à terme, 5,15 % (0,9 % en 2022), échéant en mai 2024	355 000	355 000
Immobilisation corporelle (note 4)	1 057	1 098
Actif incorporel (note 5)	11 996	11 996
	671 054	715 761
Passif		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	43 323	94 378
Produits reportés		4 320
	43 323	98 698
Actif net		
Fonds à la vie associative	25 421	26 421
Fonds d'aide aux directrices et aux directeurs généraux relatif à des services professionnels liés au métier	9 931	11 931
Investi en immobilisations	13 053	13 094
Non affecté	579 326	565 617
	627 731	617 063
	671 054	715 761

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de regrouper des directrices et des directeurs généraux de caisses Desjardins en vue d'aider à leur avancement moral, scientifique, social et économique. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

L'organisme est constitué de trois fonds :

- Le fonds non affecté présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au fonctionnement, à la prestation de services et à la gestion;
- Le fonds à la vie associative présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la politique d'octroi de subventions régionales pour la tenue d'activités de formation et de ressourcement;
- Le fonds d'aide aux directrices et aux directeurs généraux relatif à des services professionnels liés au métier présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à des services juridiques et à des services de gestion et de développement de carrière offerts aux membres.

Constataion des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

ÉTATS FINANCIERS

Cotisations des membres

Les produits de cotisations des membres sont reportés et constatés selon la méthode linéaire sur la durée de la cotisation, à la condition qu'un accord existe entre les parties, que les cotisations soient déterminées ou déterminables et que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Produits autres que les cotisations

Les produits d'inscription à la conférence annuelle, aux formations, aux autres événements et au congrès sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont eu lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la portion des produits provenant du congrès encaissée mais non encore gagnée est comptabilisé à titre de produits reportés à l'état de la situation financière.

Les produits d'adhésion à la revue *Leader* sont comptabilisés sur la durée de l'abonnement et les produits publicitaires, au moment de la publication de la revue.

Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Dans le cas des actifs et passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisation corporelle

Le matériel informatique acquis est comptabilisé au coût.

Amortissement

Le matériel informatique est amorti en fonction de sa durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

ÉTATS FINANCIERS

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2023	2022
	\$	\$
Comptes clients	34 062	29 845
Intérêts courus	1 625	12 652
Taxes à la consommation à recevoir	365	3 685
	36 052	46 182

Au 30 juin 2023, un client représentait 41 % du total des comptes clients.

4 - IMMOBILISATION CORPORELLE

	2023			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	2 885	1 828	1 057	1 098

5 - ACTIF INCORPOREL

	2023			2022
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Projet de base de données en cours de développement	11 996	-	11 996	11 996

ÉTATS FINANCIERS

6 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

	2023	2022
	\$	\$
Opérations conclues avec le gestionnaire		
Honoraires de gestion	101 400	94 250
Frais de conception et de graphisme	-	1 313
Frais opérationnels	339	-

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit la valeur établie et acceptée par les parties, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent.

7 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable, puisqu'ils sont détenus dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

ÉTATS FINANCIERS

ANNEXES

pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

ANNEXE A

	2023	2022
	\$	\$
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Honoraires de gestion	101 400	94 250
Secrétariat	71 308	69 194
Assurances	1 296	1 347
Communications	1 284	1 197
Fournitures de bureau	3 201	2 006
Frais bancaires		66
Frais de représentation	636	125
Frais informatiques	10 439	165
Loyer	423	420
Services professionnels	49 437	32 384
Amortissement du matériel informatique	732	732
	240 156	201 886

ANNEXE B

	2023	2022
	\$	\$
PUBLICATION		
Imprimerie		
Rédaction	19 000	16 000
Graphisme et photos	2 550	2 830
Migration numérique		5 000
	21 550	23 830

SECRETARIAT

Le secrétariat de l'ADGC est composé d'une équipe polyvalente fière de vous servir.

Karine Oscarson

Directrice générale

Émilie Rodgers

Responsable, communications et relations avec les membres

Maude Limoges-Mongeau

Adjointe à la direction

Yvan Gosselin

Rédacteur en chef, revue *Leader*

Coordonnées

C.P. 24542 Montréal (Québec) H4B 3A5

Téléphone : 514 564-8752

Courriel : questions@adgcq.com

Site web : www.adgcq.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

**19 septembre 2023, à 11 heures,
en visioconférence.**